Grammaire : la valeur des temps de l'indicatif (5ème)

Corpus

1. « Nous devons réussir cette épreuve. »
2. Deux et deux font quatre.
3. Selon le gouvernement, il y a deux mille manifestants.
4. Elle déjeune toujours à sept heures.
5. Il ouvrit la portière, regarda à l'intérieur du véhicule, s'installa sur le siège : tout à coup, un homme apparaît devant la voiture.
6. A ce moment-là, elle se mit à courir.
7. Il voyagea pendant vingt ans.
8. Elle frappa, poussa la porte, et entra.
9. Elle regardait la télévision quand le téléphone retentit.
10. Elle déjeunait généralement à sept heures.
11. Il portait la moustache
12. Nous irons à Munich dans deux mois.
13. Tu viendras demain sans protester.
14. Quand il eut traversé la rivière, il poursuivit son chemin.
15. Je ne t'ai pas reconnu car tu as perdu du poids.

I. Valeur des temps simples de l'indicatif

1. Présent

a) Le présent d'énonciation exprime une action qui a lieu au moment où l'on s'exprime (ex 1).

b) Le présent de vérité générale exprime une action toujours valable (ex 2,3).

Remarque : le présent peut exprimer une action habituelle (ex 4).

c) Le présent de narration met en valeur une action dans un récit au passé. (ex 5)

2. Passé simple et imparfait

Passé simple	Imparfait
Il exprime une action ponctuelle (ex 6)	Il exprime une action habituelle (ex 10)
Il exprime une action bornée (dans une succession d'actions) ex 8	
Il exprime une action bornée par un connecteur temporel (ex 7)	Il exprime une action non bornée (ex 9)
Il exprime une action de premier plan (ex 9)	Il exprime une action de second plan (ex 9)
	Il est utilisé pour décrire (ex 11)

3. Futur

a) Il exprime une action postérieure au moment de l'énonciation (ex 12)

b) Il exprime un ordre (ex 13)

II. Valeur des temps composés

Un temps composé exprime l'antériorité d'une action par rapport à une autre action au temps simple. (ex 14)

PDF Pro Evaluation